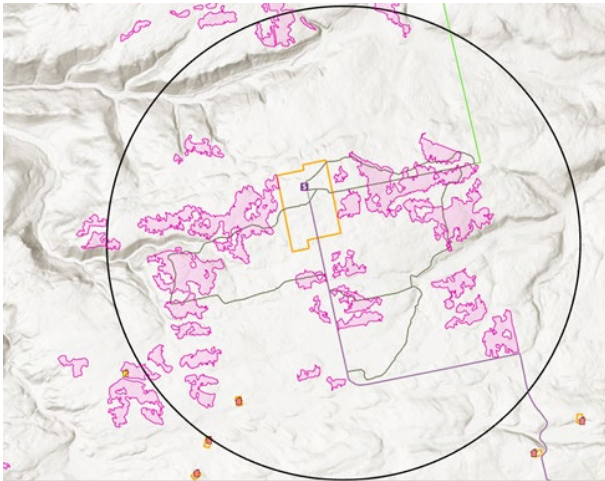


Table GIRT de l'unité d'aménagement (UA) 112-63
Fiche – Évaluation des solutions possibles
aux préoccupations – PAS 2026

1. IDENTIFICATION	
Personne ou organisme émetteur de préoccupation	Document de référence
Secteur Territoire Citoyen Village grande Nature Chic Choc	
2. PRÉOCCUPATION	
Usage :	
Opérationnelle : X	
Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :	
Des sentiers impraticables depuis le chablis de décembre 23 Dégagé le plus possible les sentiers avec autorisation. Demande de rencontre avec l'entrepreneur et Village Grande Nature Chic-Choc	
	
3. LOCALISATION DE LA PRÉOCCUPATION	
Situer brièvement le territoire concerné par la préoccupation :	
St-Octave-de-l'avenir.	

Carte jointe : Oui ☒ Non ☐
4. ENJEU
Maintien des sentiers sous autorisation
5. OBJECTIF
6. ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR
Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l'enjeu:
7. SOLUTIONS POTENTIELLES
Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :
Rencontrer l'organisme.
8. SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE
Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :
9. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D'HARMONISATION
Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d'harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.
10. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES